



Les candidats à la présidentielle et la CRPCEN

Bulletin de liaison CGT des salariés du Notariat

La Fédération CGT des Sociétés d'études a interpellé les principaux candidats à l'élection présidentielle 2007 sur la question de l'avenir des retraites.

François Bayrou, pour l'UDF, Josselin de Rohan pour l'UMP, Ségolène Royal pour le Parti Socialiste et Marie Georges Buffet pour le PCF nous ont répondu par courrier. Sans aucun commentaire nous vous en reproduisons les extraits les plus significatifs, les originaux seront disponibles sur notre site.

François Bayrou (UDF) :

« Tôt ou tard, les régimes spéciaux devront être alignés sur le régime général. Une telle transition ne devra, bien entendu, pas être menée dans l'urgence. Elle devrait se faire progressivement. En particulier, il faudra garantir les droits acquis de ceux qui sont déjà entrés dans ces régimes, pour lesquels il ne serait pas équitable que les règles du jeu changent en cours de route. C'est dire que, évidemment, je suis favorable comme le COR, à une approche différenciée, « au cas par cas ».

En ce qui concerne spécifiquement l'assurance vieillesse, j'ai toujours défendu l'idée que l'annuité devrait être à l'avenir être remplacée par le point. Cette réforme rendrait le système beaucoup plus juste qu'il ne l'est actuellement. L'exemple de la CRPCEN est emblématique de ces petits régimes « vertueux », qui se portent bien, et dont les ressortissants peuvent avoir l'impression qu'ils seront lésés. Dans ce contexte, une réforme ne pourra se faire que dans la plus grande transparence et suite à une concertation la plus large possible. Toutes les parties prenantes devront pouvoir participer à la détermination d'un consensus »

Josselin de Rohan (UMP). Notons que M. Nicolas Sarkozy n'a pas daigné répondre lui même.

« Selon notre attachement au principe du dialogue social, si les organisations représentatives des employeurs et celles des salariés veulent majoritairement réformer leur système de retraite il n'appartient pas au législateur d'empêcher cette volonté réformatrice qui est tout à leur honneur.

Si, effectivement, un rendez-vous a été donné en 2008 pour la mise à plat de l'ensemble des régimes de retraite dans le but d'en assurer la pérennité, cela n'interdit aucunement aux partenaires sociaux représentatifs et majoritaires de passer un accord avant cette date d'autant plus qu'il semble y avoir urgence à se conformer à la législation européenne concernant les inégalités existantes dans ce régime de retraite entre les hommes et les femmes comme l'ont déjà fait de nombreux régimes.

Enfin, cette négociation entamée dès le printemps 2006 ne semble pas se dérouler dans la précipitation et devrait aboutir courant 2007.

Ségolène Royal (PS)

« La loi sur les retraites de 2003 n'a absolument pas réglé la question du financement des retraites. La droite a volontairement fragilisé le régime général et les régimes spéciaux sous la pression des avantages concédés aux systèmes parallèles d'épargne individuelle et de capitalisation. La seule perspective offerte aux Français a été de travailler le plus longtemps possible pour une pension plus faible. Il n'y a pas d'autre explication à la volonté du ministre que soient engagées des négociations sur l'avenir de votre caisse de retraite et de prévoyance.

Pour ma part, je propose de consolider le régime de retraite par répartition fondé sur la solidarité. Les retraites doivent être sécurisées. Une large négociation avec les partenaires sociaux sera ouverte dans cette perspective.

Elle devra porter sur la fixation d'un minimum de pension garanti proche du SMIC, sur la revalorisation des petites retraites, sur la prise en compte de la pénibilité des métiers et des charges de famille, sur la remise à niveau du fonds de réserve des retraites et sur le mode de financement des régimes spéciaux.

Les discussions pourront être menées sur la base des travaux du Conseil d'Orientation des Retraites. Je fais confiance au dialogue social pour que la question des régimes spéciaux ne soit pas une source d'opposition stérile entre les salariés.

Voici le sens des engagements que je prends dans le cadre du pacte présidentiel que je présente aux Françaises et aux Français. Vous pouvez compter sur ma détermination pour les mettre en œuvre. »

Le Parti Communiste Français a quant à lui posé une question écrite : M Alain Bocquet demande au Ministre de prendre une initiative auprès de l'ensemble des partenaires sociaux pour que s'engagent des négociations en commission paritaire, en vue de parvenir à l'échéance 2008, à des propositions de réforme, qui pourront ensuite, s'il estime nécessaire, recueillir l'avis du conseil d'administration. Et il lui demande de ne pas opérer une réforme isolée et anticipée au vu de propositions émanant du conseil d'administration de l'organisme, et d'attendre celles qui auront été négociées en commission paritaire par l'ensemble des partenaires sociaux dans le respect des règles du dialogue social.

Chacun pourra se faire une idée des positions des uns et des autres

Travaillez avec nous pour faire pression sur FO, la CFDT et le Conseil Supérieur du Notariat afin que des négociations aient lieu en toute transparence à la commission paritaire de négociation de la convention collective. Nous comptons sur vous !